

Les crédits

processus de consultation sur les futurs programmes relatifs au marché du travail. Ces représentants d'organismes commerciaux et syndicaux, d'organismes s'occupant de formation et d'autres groupes intéressés se sont entendus sur cinq questions clés touchant le marché du travail et la formation. Il s'agit des programmes de formation des débutants pour les bénéficiaires de l'assurance-chômage, de la planification des ressources humaines, des programmes à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale et des programmes à l'intention des travailleurs âgés.

Pendant les mois d'été, six groupes de travail représentatifs se réuniront afin de discuter de ces questions et de rédiger des exposés pour cinq colloques qui auront lieu à l'automne. La plus grande préoccupation est probablement l'apprentissage et la mesure dans laquelle on peut y recourir pour la formation des débutants. Nous avons besoin d'un nouveau programme de formation des débutants fondé sur les meilleures caractéristiques du programme d'apprentissage pour les métiers qui ne sont pas actuellement visés par ce programme. Nous consulterons le secteur privé à ce sujet.

Un deuxième groupe de travail se penchera sur le programme d'alternance travail-études comme moyen pratique d'aider les jeunes à faire des choix de carrière réalistes pendant qu'ils sont encore aux études. Comme ce programme sera élargi dans le cadre de la nouvelle stratégie, nous aurons besoin de l'appui et des conseils du milieu de l'enseignement et du secteur privé.

J'ai déjà dit que nous avons absolument besoin de plus de formation au Canada. C'est une réalité du monde d'aujourd'hui. Il nous faut savoir quelles approches nous devons adopter afin d'encourager le secteur privé à collaborer avec le gouvernement pour atteindre des buts communs. Un troisième groupe de travail étudiera ces idées.

Nous devons aussi réévaluer nos efforts constants en vue d'aider les bénéficiaires de l'aide sociale à entrer au marché du travail afin de nous assurer que notre approche est la bonne. Un quatrième groupe de travail fera un examen approfondi de cette question.

Pour ce qui est des travailleurs âgés, les problèmes sont aigus, et ce sera au cinquième groupe de travail, formé de gens qui connaissent bien les besoins des travailleurs âgés, à trouver des solutions.

Le sixième groupe de travail, le plus important de tous, se chargera de rendre la formation plus efficace en aidant les prestataires de l'assurance-chômage à retourner au travail.

Les prochains mois seront des mois fort chargés pour les six groupes de travail. À l'automne, le gouvernement compte commencer à renégocier les ententes fédérales-

provinciales en matière de formation. Son programme est exigeant. Nous avons hâte de prendre connaissance des rapports qui nous permettront, et permettront à nos partenaires économiques, de façonner le marché du travail de l'avenir. Ces nouvelles mesures font partie d'un long processus amorcé en 1985 dans le but de bâtir une main-d'oeuvre forte et concurrentielle en prévision des années 90 et au-delà. Mais l'expérience des quatre dernières années prouve que le gouvernement ne craint pas les défis. Nous avons travaillé durement avec nos partenaires économiques quand nous avons commencé à refaçonner le marché du travail au Canada et le succès de notre programme jusqu'ici prouve que nous sommes sur la bonne voie. Nous avons hâte maintenant d'entreprendre les autres changements qui permettront aux Canadiens de continuer à préparer notre prospérité future.

M. Volpe: Madame la Présidente, le discours du député m'a beaucoup intéressé. Au tout début, je me suis demandé si mes oreilles me jouaient des tours à cause d'un débat que j'ai entendu il n'y a pas très longtemps concernant le genre de crédits destinés à créer une nouvelle éthique de formation dans notre pays.

Je dirais que pour établir une véritable éthique de la formation dans notre pays, il faut connaître tous les facteurs qui interviennent dans l'enseignement. Lorsqu'on parle d'enseignement—et mes collègues de ce côté-ci de la Chambre le comprendront parfaitement—on pense à trois facteurs. Le premier facteur est la formation du caractère et de la personnalité. Le deuxième est l'ensemble des éléments d'enseignement qui entrent dans la préparation d'un étudiant, qu'il soit jeune ou vieux. Le troisième concerne les éléments de formation qui sont soit des compétences particulières, soit des compétences transférables.

• (1650)

Nous parlons de trois dimensions dans l'enseignement. Aucune d'elles n'existe seule. Pourtant le gouvernement, dans le cas présent par l'intermédiaire de l'intervention du député dans ce débat, semble se concentrer sur une seule, et cela dans le vide.

Il est important pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, qui avons présenté cette motion aujourd'hui, de souligner l'importance de l'enseignement comme investissement pour l'avenir de notre pays, lequel sera déterminé et façonné par le genre de rôle que nous nous attribuerons sur le marché international, non seulement comme producteurs, comme consommateurs ou comme entrepreneurs mais, dirais-je, comme particuliers qui transmettront partout le message d'égalité, de liberté, de justice et de fraternité. Nous ne pouvons le faire que si nous rendons tous les Canadiens compétitifs et productifs, productifs au sens philosophique du terme mais aussi